

<https://www.snetap-fsu.fr/Le-22-mars-pour-la-Fonction-Publique.html>



# Le 22 mars 2018 pour la Fonction Publique !

- Nos Actions - Les mobilisations -

Date de mise en ligne : mercredi 21 février 2018

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---



## TOUTES ET TOUS MOBILISE-E-S LE 22 MARS

Plus les semaines passent, plus il se confirme que le Président de la République et le gouvernement continuent à ignorer légitimes revendications portées par les agents à l'occasion de cette mobilisation.

Au 1er janvier dernier toutes les mesures de revalorisation salariales ont été gelées et les cotisations ont augmenté (CSG, retraite ...) se traduisant sur la feuille de paye par une diminution.

Le chantier [CAP 22](#) s'avère être une opération visant à habiller de profondes remises en cause des missions publiques et du statut de fonctionnaire, ce que confirment les annonces inacceptables faites par le Gouvernement.

La précarité, qui sévit déjà dans notre ministère, qui fragilise les non titulaires et désorganise nos services, est appelée à être amplifiée, au détriment des conditions de vie des précaires, des conditions de travail et de la continuité du service public.

Ces politiques vont venir aggraver la situation de secteurs déjà fortement malmenés par le passé (services d'économie agricole, abattoirs, enseignement et formation professionnelle, établissements publics sous tutelle du MAA, par exemple) et où, déjà, on ne compte plus les services fonctionnant dans des conditions dramatiques, sans les moyens nécessaires - qu'ils soient humains ou budgétaires - et dans lesquels les conditions de travail sont détériorées comme jamais.

La pseudo-concertation menée à l'occasion des États Généraux de l'alimentation a conduit à des conclusions qui visent par exemple à développer l'apprentissage au détriment de l'enseignement professionnel public ou à réduire les missions de contrôle, ne tirant pas les leçons de ce qui s'est récemment passé chez Lactalis.

## IL EST IMPÉRATIF ET URGENT DE CHANGER DE DIRECTION !

Parce que les missions de service public du Ministère de l'agriculture sont garantes de l'intérêt général, notamment en matière de santé publique, d'environnement, de formation et de développement économique et social des territoires, au service de la cohésion sociale, les organisations syndicales [FSU](#), [FO](#), [CGT](#) et Solidaires, constatant que leurs positions ne sont pas entendues, appellent tou.te.s les agent.e.s du Ministère de l'agriculture et de ses établissements publics à :

## UNE JOURNÉE D'ACTION, DE GRÈVE ET DE MANIFESTATIONS LE 22 MARS 2018